

ForEach Academy

393 rue du Général De Gaulle

59700 Marcq en Baroeul

Email: campus-lille@foreach-academy.fr

Tel: 03 20 74 87 30



Livret d'accueil des personnes en situation de handicap

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE



ForEach Academy | 393 rue du Général De Gaulle Marcq en Baroeul 59700 | Numéro SIRET: 84184281800020 |

Numéro de déclaration d'activité: 32590968159 (auprès du préfet de région de: Hauts de France)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.- Mis à jour le 22/12/2022

ForEach Academy

393 rue du Général De Gaulle

59700 Marcq en Baroeul

Email: campus-lille@foreach-academy.fr

Tel: 03 20 74 87 30



Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (modifications des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi)

Décret n° 2005-1587 du 19 décembre 2005 relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles

Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap

FOREACH ACADEMY s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffre d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation, sous réserve que la nature du handicap soit compatible avec l'accessibilité de nos locaux ainsi que les contraintes des formations visées. FOREACH ACADEMY s'engage ainsi, pour tout apprenant présentant une situation de handicap à :

- Prendre en compte ses besoins ;
- Étudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;
- L'accompagner dans ses démarches.

FOREACH ACADEMY se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil, l'accompagnement et l'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap. Toutefois, la réussite de l'apprenant reste de sa responsabilité et FOREACH ACADEMY ne peut être porté pour responsable dans le cas où l'apprenant ne déploierait pas les moyens nécessaires.

Vous trouverez ci-dessous, la liste des différentes reconnaissances et organismes qui délivrent ou attestent de votre situation de handicap. C'est lors de votre RDV auprès de notre référent handicap que vous sera demandé un document et qui sera étudié afin de définir des aménagements dont vous auriez besoin :

- RQTH : Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et d'un tiers temps
- AAH : Délivrée par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). L'Allocation aux Adultes Handicapés est une aide financière permettant d'avoir un minimum de ressources.
- ALD : Relève de la sécurité sociale (attestation AMELI). L'Affection de Longue Durée concerne les maladies chroniques.

QUI M'ACCOMPAGNE ?

Référente handicap

Laury BOSSAERT: 06 07 69 23 21

Mail : laury.bossaert@foreach-academy.fr

ForEach Academy

393 rue du Général De Gaulle

59700 Marcq en Baroeul

Email: campus-lille@foreach-academy.fr

Tel: 03 20 74 87 30



Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute, de même que le responsable de votre formation si vous en ressentez le besoin. Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation. Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord

Procédures d'accueil handicap chez FOREACH ACADEMY :

1 - Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, le site internet ou téléphone.

Contact : Laury BOSSAERT – Responsable Campus

2 – Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire. Rédaction du projet d'accueil personnalisé.

Contact : Laury BOSSAERT – Référente Handicap, prise de contact avec des structures extérieures si besoin.

3 – Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire.

Contact : Laury BOSSAERT – Référente Handicap et l'équipe pédagogique.

4 – Accueil physique personnalisé de la PSH par la référente. Avec son accord préalable, présentation de la personne au groupe et de son handicap.

5 – Vérification par la référente du bon déroulement de la formation et des actions correctives à prendre si nécessaire.

Pour FOREACH ACADEMY
Laury BOSSAERT

FOREACH ACADEMY SAS
Organisme Formation - CFA
393 Rue du Général de Gaulle - 59700 Marcq en Baroeul
SIRET : 841 842 818 00020 - TVA intra : FR91 841842818
Déclaration d'activité : 32590968159
campus.lille@foreach-academy.fr